

# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



## BALLADE DES PROVERBES

Tant parle-t-on qu'on se contredit,  
Tant vaut bon bruit que grâce acquise,  
Tant promet-on qu'on s'en dédit,  
Tant prie-t-on que chose est acquise,  
Tant plus est chère et plus est quise,  
Tant le quiert-on qu'on y parvient,  
Tant plus commune et moins requise,  
Tant crie-t-on Noël qu'il vient.



Prince, tant vit fol qu'il s'avise,  
Tant va-t-il qu'après il revient,  
Tant le mate-t-on qu'il se ravise,  
Tant crie-t-on Noël qu'il vient.

FRANCOIS VILLON

---

No 11

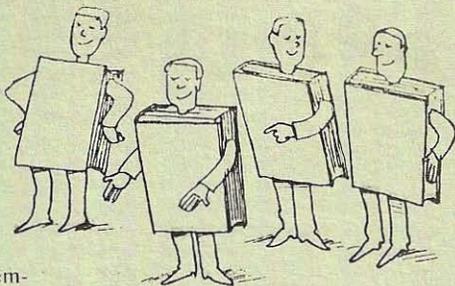
Mars 1983

Genève

## Ce qu'ils ont dit

des BIBLIOTHEQUES ...  
et des bibliothécaires :

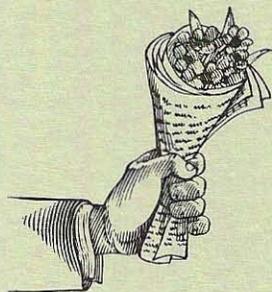
Georges-Olivier CHATEAUREYNAUD



A quelque temps de là il apporta un exemplaire des *Contes* à la bibliothèque. Il l'inscrivit lui-même au registre d'inventaire sous l'imputation d'un donateur de fantaisie. Il en établit les fiches avec un soin particulier, et veilla à ce qu'il passât en priorité par toutes les étapes du « circuit du livre » dont on lui avait appris à l'E.N.S.B. l'enchaînement rituel. Certains de ses collègues s'étonnant d'une telle méticulosité à propos d'un si manifeste nanar (le sigle E.D.P. — Éditions du Palud — sentait de loin le compte d'auteur), il prétendit qu'il s'agissait du livre d'un ami. Quand enfin le volume dûment inventorié, tamponné, coté, relié, muni d'une gommette, d'un coin de papier kraft et d'une fiche verte, et recouvert d'une jaquette en plastique, fut mis à la disposition du public, Hugo le plaça d'un air faussement négligent sur la table des nouveautés. Puis il attendit. Plusieurs fois par jour, s'approchant de la table, il cherchait des yeux le petit volume rouge et se désespérait de l'y trouver encore : aucun lecteur n'avait eu le bon goût de l'emprunter. Deux semaines s'écoulèrent ainsi.

— Dis donc, lui lança un sous-bibliothécaire, le bouquin de ton ami, hein, c'est pas la ruée !

— Hum ? Ah oui ! Non, en effet. Dommage, je l'ai lu, ça n'est pas si mal... Attendons encore un peu.



La Faculté des songes

Prix  
Renaudot 82

Hugo, le héros de ce roman, est un auteur sans lecteurs ; il est aussi bibliothécaire...

Quelques jours plus tard, Hugo se résigna à retirer le fruit de ses veilles de la table d'exposition. Il avait entendu une employée pester contre ces « merdes illisibles qu'on s'obstine à laisser en montre alors qu'elles n'intéressent personne ». Il rangea les *Contes* en rayon, à leur cote SAI, entre SAINT-ALBAN (Dominique) et SAINT-EXUPÉRY (Antoine de), et s'enferma dans son bureau. Sur l'heure du déjeuner, profitant du départ du personnel, il ressortit le livre du rayon, le tamponna, glissa la fiche verte dans une pochette jaune de lecteur, plaça celle-ci dans le tiroir des prêts du jour avant d'enfourner le volume lui-même dans la profonde poche de son imperméable. La « merde illisible » avait un lecteur. Elle en eut beaucoup d'autres par la suite, tout aussi imaginaires...

## NOUVELLES DU COMITE

Durant ces trois derniers mois le Comité a été occupé par l'organisation de son Assemblée générale qui a eu lieu le 8 mars, avec à l'ordre du jour les affaires courantes ainsi qu'un exposé de Monsieur Alain Jacquesson sur l'informatisation des bibliothèques de l'Université. Tous les "AGBDistes" ont reçu la liste des membres mise à jour en février 1983 ainsi que les autres documents habituels.

### Evaluation de fonction

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, les recours individuels ont été écartés par la Commission de réexamen. En décembre, le Conseil d'Etat a ratifié les propositions de ladite Commission. Cette décision touche surtout les bibliothécaires de l'Université.

### Enquête sur les salaires

Une délégation du Comité de l'Association des bibliothécaires suisses ainsi que trois représentants de l'Organisation du personnel se sont rencontrés à deux reprises pour voir s'il y avait lieu de continuer à faire cette enquête et de quelle manière la mener. Il a été décidé qu'elle serait lancée en janvier 1984 et que le Comité de l'OP s'en chargerait. Seules les bibliothèques figurant déjà dans les statistiques des bibliothèques suisses seront interrogées.

### A vos agendas !

En collaboration avec l'Ecole de bibliothécaires, l'AGBD organise une conférence-débat sur la déontologie professionnelle, prévue le lundi 25 avril 1983 ; elle sera animée par Monsieur Michel ALBARIC de Paris. Les informations nécessaires vous parviendront en temps voulu (voir pp 21-22) Prenez note que l'Assemblée générale de l'ABS se tiendra à Bâle du 23 au 25 septembre 1983. Un invité de marque sera parmi nous : Monsieur le Conseiller d'Etat Arnold SCHNEIDER. Ne manquez pas de venir l'écouter !

Gabrielle von Roten

MONSIEUR PAUL CHAIX, DIRECTEUR HONORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE  
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE GENEVE (BPU)

---

Le 31 décembre 1982 la BPU a tourné la dernière page de son histoire pré-informatique (cf. H.-T. no 10). Monsieur Paul Chaix, atteint par l'âge de la retraite, a quitté la scène municipale, muni comme ses prédécesseurs du titre de directeur honoraire de l'institution qu'il a servie pendant 40 années.

Comment peut-on déployer toute sa carrière sous le même toit ? Sans doute pour y avoir rencontré deux éléments fondamentaux : une continuité, génératrice d'une sécurité intellectuelle et morale avant que d'être matérielle, et une mobilité au sein de l'établissement suffisante pour se sentir vivre.

Paul Chaix entre à la BPU en 1942 en qualité d'assistant-bibliothécaire, détenteur d'une licence, mais à la condition de suivre encore les cours de l'Ecole d'études sociales, section Bibliothécaires, dont il reçoit le diplôme en 1943. Puis il couronne sa formation par l'élaboration d'une thèse pour laquelle il obtient le grade de docteur ès lettres. Bibliothécaire-né, précis, courtois, organisé, il voit croître peu à peu ses responsabilités, accédant successivement aux postes de bibliothécaire, de sous-directeur, puis de directeur en 1974. Cependant, son tempérament le pousse à s'intéresser de plus en plus au catalogage. Il enseigne à l'Ecole de bibliothécaires de Genève pendant de nombreuses années, et, le temps passant, il devient un des experts helvétiques en la matière. Il participe à plusieurs congrès de l'IFLA consacrés à la normalisation des vedettes et à la préparation de l'ISBD. Sous son égide, la BPU sera en tête des bibliothèques mettant en oeuvre les nouvelles normes.

Auteur de plusieurs publications bibliothéconomiques, Monsieur Paul Chaix ne s'est pas pour autant désintéressé du cadre de son activité quotidienne. C'est ainsi qu'il a pris à coeur la rénovation de certains locaux (agrandissement du catalogue, de la

salle de lecture par la création d'une galerie, aménagement de bureaux pour le personnel), émaillant les murs des quelque 500 portraits que la Maison possède.

Il n'est pas de tableau qui ne comporte des ombres. Pourquoi Monsieur Chaix, porteur de notre diplôme, n'a-t-il, à notre connaissance, rien fait pour le valoriser et nous permettre, dans le cadre de l'administration, quelque avancement ? Pourquoi certaines responsabilités, assumées ailleurs avec succès par des bibliothécaires, sont-elles restées, à la BPU, l'apanage exclusif des conservateurs (universitaires) ?

Si nous avons aussi regretté l'absence de dialogue entre les bibliothécaires en tant que corps et le directeur (les entrevues individuelles, toujours aimables, n'ayant été que rarement suivies d'effets), il n'en est pas moins vrai que son "règne" s'est déroulé dans l'ordre et la sérénité. De cela nous le remercions et nous lui souhaitons de longues et heureuses années de liberté !

Les bibliothécaires de la BPU

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (A.G.B.D.). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'A.G.B.D. Les personnes non membres de l'A.G.B.D. ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 15.-- par an.

Le comité de rédaction de HORS-TEXTE est composé de Isabelle BELLEGO, Lucienne CAILLAT, Catherine CHAUVET, Madeleine DUPARC, Michel GORIN, Daisy McADAM, Micha SOFER et Catherine STEVENIN.

Adresse : Rédaction de HORS-TEXTE - p.a. Bibliothèque municipale -  
24, rue J.-Dalphin - 1227 CAROUGE

HUMOUR QUAND TU NOUS RAPPELLES...

---

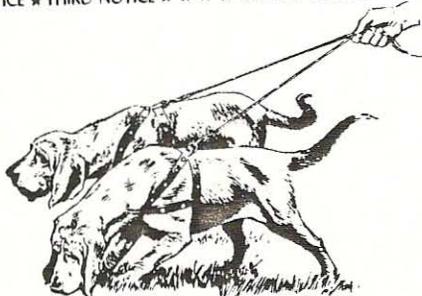
Rappels humoristiques  
(Etats-Unis)



**TIME HAS  
RUN OUT**

**OTHERS ARE  
WAITING FOR  
LIBRARY  
MATERIALS**

NOTICE ★ THIRD NOTICE ★ ★ ★ ★ ★ THIRD NOTICE ★ THIR



**WE'VE TRACKED  
YOU DOWN**

**PLEASE RETURN LIBRARY MATERIALS**

Envoyez-nous vos rappels  
humoristiques -  
Hors-Texte se fera une  
joie de les publier !

---

RESULTAT DU GRAND CONCOURS SCIENTIFIQUE (voir numéro précédent)

La formule mystérieuse se trouvait dans l'ouvrage de W. Weaver et C.E. Shannon, Théorie mathématique de la communication. N'ayant malheureusement obtenu aucune réponse de ses nombreux lecteurs, le comité de rédaction a bu la récompense à votre bonne santé !

COLLOQUE SUR L'EVALUATION DES SERVICES DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Du 28 novembre au 2 décembre 1982 s'est déroulé à Nice le colloque susmentionné, organisé par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Une association qui, comme son nom l'indique, "a pour vocation de rassembler les institutions d'enseignement supérieur dont le français est la langue ou l'une des langues d'enseignement". C'est ainsi que l'on trouve parmi ses membres les universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, de même que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Le sujet proposé aux cent cinquante bibliothécaires de nationalités diverses qui avaient fait le déplacement de Nice s'imposait de lui-même, puisque la quasi générale austérité budgétaire actuelle a pour conséquence une utilisation toujours plus rationnelle des ressources financières des bibliothèques, qui doivent alors être en mesure d'évaluer leurs services, de manière à tirer le meilleur parti des crédits mis à leur disposition par les pouvoirs publics.

En premier lieu, et sur la base du rapport de synthèse publié à l'issue du colloque, je me propose de relever ici, "sans ambages", les points marquants de cette rencontre francophone. Ensuite, après un survol des propositions d'action envisagées et envisageables dans un avenir pas trop lointain, j'en viendrai aux conclusions générales qui peuvent être tirées de cette réunion scientifique.

Actuellement, les professionnels de la bibliothéconomie admettent généralement qu'il convient essentiellement d'évaluer la capacité d'une bibliothèque à satisfaire les demandes diverses et variées de ses utilisateurs; conséquemment, l'évaluation ne doit plus exclusivement s'exprimer par la mesure quantitative des ressources documentaires mises à disposition ou par la mesure qualitative des activités du personnel : l'évaluation devient dès lors un réel outil de gestion.

Durant le colloque, l'approche normative en elle-même a été étudiée, et l'on est parvenu à la conclusion que les normes sont un outil pré-

cieux pour l'évaluation, lorsqu'elles sont élaborées par des professionnels et qu'elles engagent une adhésion, ce qui n'est pas toujours le cas si une autorité les impose de l'extérieur. En ce qui concerne l'approche qualitative, celle-ci fut étudiée sur le seul exemple des collections de périodiques, dont il faut, en période d'économie budgétaire, rechercher une utilisation intensive en les rendant les plus pertinentes que possible. Malheureusement, les quelques méthodes présentées aboutissaient à un résultat négatif, puisqu'elles conduisaient surtout à des désabonnements.

Au sujet de l'évaluation des services d'information documentaire, il convient d'évaluer le catalogue et le catalogage vus sous l'angle de leur emploi par les utilisateurs. Il est essentiel d'évaluer l'utilité des catalogues sur fiches ou sur microfiches et, en corollaire, l'importance de la signalisation des collections en libre-accès, car c'est le document que désire l'utilisateur, et non la fiche, si parfaite soit-elle. En matière d'information et de formation, il est indispensable que soit évaluée la pertinence des services de renseignements et les aptitudes du personnel chargé de l'information, de manière à réduire le risque de voir repartir les utilisateurs ou d'en faire des assistés !... C'est ainsi que la formation des usagers devrait toujours être spécifique, adaptée à chaque bibliothèque et à chaque public.

Les bibliothécaires attendent beaucoup de l'informatique pour le prêt, le prêt interbibliothèques et la communication des documents, de même que pour l'évaluation de ces services particuliers, mais il faut savoir que l'automatisation est une évolution de la bibliothéconomie encore lointaine pour les bibliothèques universitaires des pays du Sud. Un système de prêt plus flexible est souhaité, mais sa réalisation devra attendre l'informatique pour être véritablement efficace, alors que le prêt interbibliothèques, s'il est reconnu bien fonctionner au Nord, reste le point faible des bibliothèques du Sud, en raison de difficultés de tous ordres : localisation, paiement, coût de transport etc.

En ce qui concerne l'accès aux bases de données, il a devancé l'accès au document lui-même : ainsi, il faudra dès maintenant évaluer la fourniture des documents, les délais de livraison etc. De même, la pertinence d'une base de données devrait également être évaluée, de manière à ce que son choix soit parfaitement adapté au type de bibliothèque universitaire pour laquelle elle est prévue.

L'évaluation des services techniques et scientifiques de l'acquisition à la mise à disposition des documents, quant à elle, peut donner lieu à plusieurs approches selon les pays : méthode coût/efficacité, méthode temps/efficacité, méthode coût/temps/efficacité. Lorsqu'il s'agit d'évaluer le temps séparant la réception du document de sa mise à disposition, cela par des opérations directement sous le contrôle du gestionnaire d'une bibliothèque, ce type d'activité devient comparable d'une bibliothèque à l'autre. Deux méthodes sont possibles : les ratios établis à partir des activités enregistrées pendant toute une année, ou bien le pointage sur des périodes aléatoires. Mais le moment passé depuis la réception d'une proposition d'achat jusqu'à l'arrivée des documents commandés comprend des étapes incontrôlables qui impliqueraient plutôt une évaluation de la performance des fournisseurs !...

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les opérations effectuées dans les services techniques peuvent tout aussi bien être appliquées avec des moyens traditionnels (fiches de circulation rédigées par les employés à chaque étape franchie) qu'avec des moyens plus sophistiqués apportés par l'ordinateur. Dans le premier cas, il s'agit d'une opération lourde, fréquemment mal accueillie par le personnel qui la perçoit comme un contrôle, alors qu'un système informatisé permet, au contraire, une transparence parfaite et sans problème. Dans tous les cas, la différence très grande qui peut exister entre les environnements a fait souhaiter des études à échelle plus réduite et en milieux comparables.

Au chapitre de l'évaluation des locaux et de leur aménagement, celle-là présente diverses difficultés, dont les principales sont la détermination des objectifs et la pauvreté de la littérature bibliothéconomique sur le sujet. Quant au mode d'accès aux documents, il s'organise selon deux modèles : bibliothèque centrale encyclopédique et bibliothèque spécialisée pour chaque département. Il est nécessaire d'évaluer chacun des modèles en fonction de critères tenant compte des besoins des utilisateurs et du coût du système (rapport coût/efficacité). Il est évident qu'en période d'économie budgétaire, il faut absolument éviter les doubles emplois inutiles et rechercher une utilisation intensive de la documentation.

En dernier lieu, la nécessité d'évaluer les coûts comparés de la reliure, des achats de documents et des emprunts a été reconnue durant ce colloque. Il convient de trier entre fonds actifs et fonds morts pour relire à

bon escient, et cette optique aboutit fréquemment à relier en priorité les collections de périodiques.

A l'issue des différents ateliers qui composaient ce colloque sur l'évaluation des services des bibliothèques universitaires, de fort nombreuses propositions d'action furent présentées par les participants, et je citerai ici celles qui me paraissent les plus intéressantes, en commençant par un besoin unanimement ressenti par tous les professionnels de la bibliothéconomie présents à Nice, à savoir la nécessité d'un enseignement des techniques d'évaluation dans les filières de formation. Au chapitre des recherches à mener, mentionnons quelques-unes des propositions qui ont été faites :

- évaluation du temps moyen de traitement avant la mise à disposition d'un document, et étude des niveaux de traitement en fonction des besoins particuliers des usagers
- étude sur l'utilisation des ressources documentaires dans une bibliothèque ou un réseau donnés
- recherche sur le coût du stockage des documents
- évaluation du libre-accès
- étude sur le coût des transactions par prêt interbibliothèques etc.

Enfin, des propositions furent également faites dans le but d'une meilleure connaissance des expériences en cours ou déjà réalisées et dans le but d'élaborer des outils de travail (inventaire et typologie des normes utilisables sur les plans international, national et local, établissement d'une grille de statistiques pour obtenir des statistiques comparables etc.).

A l'issue de ce colloque, force nous a été de constater que les bibliothécaires francophones, bien que reconnaissant la nécessité absolue de l'évaluation, n'en font pas moins preuve d'une inexpérience quasi générale des techniques propres à cette évaluation. Cette situation paradoxale s'explique certainement par le fait que la conception de la bibliothèque comme un organisme qu'il convient de gérer à la manière d'une entreprise est relativement récente. A cela s'ajoute encore le fait que la transposition des techniques de la gestion économique dans le domaine de la culture et de la recherche documentaire n'est pas sans poser quelques problèmes, en raison de la dissemblance des contextes.

Pourtant, s'il me semble que ce colloque n'a été qu'une demi-

réussite, puisque les participants ne sont pas parvenus à dégager les lignes directrices tangibles d'une politique cohérente d'évaluation, il aura malgré tout permis de jeter certaines bases qui seront utiles pour réaliser dans un avenir pas trop lointain un ensemble de méthodes d'évaluation qui soient applicables aux bibliothèques universitaires; de plus, il aura été une occasion unique de faire connaissance et de nouer des liens parfois amicaux entre bibliothécaires francophones.

Je terminerai en disant que j'ai été très frappé de constater que ce colloque réunissant des bibliothécaires de tous les pays francophones a malheureusement révélé avec une grande acuité le fossé Nord-Sud. On peut dès lors se demander si une rencontre telle que celle de Nice est susceptible d'apporter quelque chose aux pays dits en voie de développement. Il m'a au contraire semblé qu'elle n'a fait que creuser encore l'écart existant entre leurs bibliothèques et les nôtres, car nos difficultés sont à des niveaux totalement différents qui ne se rejoignent que très rarement. Dès lors, comment remédier à ce problème ? Il s'agit là d'une grave question, car si l'on imagine organiser deux colloques distincts, ne serons-nous alors pas accusés de vouloir tenir les pays en voie de développement à l'écart ?...

M.G.

P.S. : un dossier complet comprenant toutes les communications présentées à Nice est à la disposition des personnes intéressées au Service de coordination des bibliothèques de l'Université, tél. 20 93 33 int. 2181.

Bonjour et amitiés  
Comex + Co.

(publicité)

# Des livres et des outils



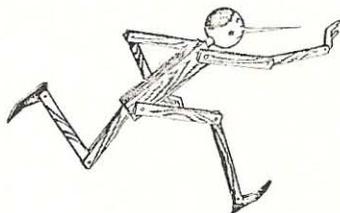
Vu la rareté des ouvrages de référence en matière de littérature pour la jeunesse, quelques parutions récentes méritent d'être signalées ici :

- **AIMER LIRE.** - Bayard Presse Jeune, 1982. - 144 p.

Un livre très stimulant qui fait le point sur les enfants et la lecture. Des articles de pédagogues, bibliothécaires, libraires, auteurs, etc.

- **BALDACCI, Valentino et RAUCH, Andrea.** - Pinocchio : images d'une marionnette. - Gallimard, 1982. - 154 p.

Une très belle rétrospective des diverses éditions illustrées de Pinocchio, à l'occasion du centième anniversaire de l'incorrigible pantin.



- **FREMION, Yves.** - L'ABC de la b.d. - Casterman, 1983. - 145 p. - (E3)

Avis à tous ceux que la b.d. effraie ou rebute : Yves Frémion, qui organise depuis 10 ans des animations sur la b.d. dans les écoles, bibliothèques, maisons de jeunes, etc., vous apprend à fabriquer vous-même une b.d. afin de mieux comprendre ce qui fait la spécificité du "moyen d'expression le plus palpitant et le plus efficace du XXe siècle". Intéressant et décapant.

- **ILLUSTRATEURS FRANCAIS CONTEMPORAINS DE LIVRES POUR ENFANTS.** - 16 p.

Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque municipale de Chalon-sur-Saône du 20 octobre au 20 novembre 1982. A demander à l'adresse suivante : Bibliothèque municipale, Hôtel de ville, 71321 Chalon-sur-Saône Cedex.

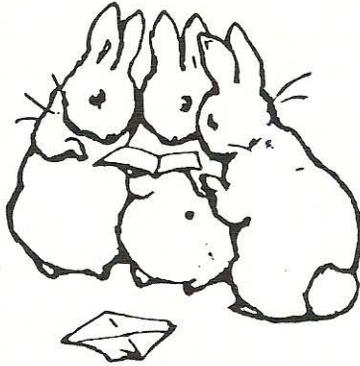
Photo, brève biographie et bibliographie de 13 grands illustrateurs français.

- 
- ILLUSTRATEURS MODERNES EUROPEENS DE LIVRES D'ENFANTS. - Disentis/Zürich : Bohem's artists, 1982. - 135 p.

Un ouvrage splendide qui ne nous apprend pas grand chose sur les illustrateurs mais qui fait la part belle à la couleur et à l'imagination !  
Une double page par illustrateur contenant 4 illustrations représentatives de son oeuvre, une photo et des indications biographiques succinctes.

- 
- LANE, Margaret. - Le petit monde animal de Beatrix Potter. - Gallimard, 1983. - 216 p.

Une étude sur la vie et l'oeuvre de la grande illustratrice anglaise, auteur de petits livres pleins de finesse, dont le plus connu est certainement "The Tale of Peter Rabbit". C'est aussi un très joli livre-album qui contient un grand nombre de photographies et d'aquarelles inédites.



- 
- MUELLER, Janie. - Cinquante-deux écrivains contemporains pour la jeunesse : biographies et bibliographies. - La Chaux-de-Fonds, oct. 1982. - Non pag.  
(Travail de diplôme A.B.S. disponible à la Bibliothèque des jeunes de la Chaux-de-Fonds au prix de fr. 15.-)

Les romanciers considérés dans ce travail sont de toutes nationalités et ont écrit après 1945. Soulignons que ces présentations d'auteurs sont destinées d'abord aux jeunes.  
Bibliographie complète des oeuvres de chaque écrivain (titres originaux et traductions françaises).



genevoise pour offrir de la lecture aux prisonniers travaillant en atelier. Une autre équipe de bibliothécaires vient tous les mardis pour assurer le service chez les détenus restant en cellule, et chez les femmes. Escortées d'un gardien, nous offrons un choix de livres aussi varié que celui qu'on présente à l'hôpital, ou dans les Bibliothèques municipales de Genève.

Nous tirons-ou-poussons trois chariots de livres, d'un bout de la prison à l'autre, du premier au quatrième étage. Trois chariots de bouquins dont le choix est renouvelé chaque semaine. Car hélas, une bibliothèque n'a pas été prévue dans l'architecture de Champ-Dollon. Alors, nous nous contentons tant bien que mal d'un couloir-boyau où les chariots passent tout juste, où le moindre rangement et classement des rayons de livres nécessite une gymnastique de femme-serpent...

Le choix des ouvrages est très vaste, dans tous les domaines : du livre d'art à la bande dessinée, des derniers prix littéraires aux romans policiers, en passant par les biographies, la poésie, l'histoire antique ou moderne, la zoologie, que sais-je...

Mais malheureusement, toutes ces richesses dorment souvent sur les rayons. L'exiguïté des lieux interdit aux détenus l'accès à la bibliothèque (ce qui était possible à Saint-Antoine). Un chariot garni pèse environ de 130 à 150 kilos. Nous ne poussons pas à prendre des livres, nous laissons la liberté de choisir ; nous conseillons, si besoin est. Malgré cette situation défavorable, les livres "sortent". On lit beaucoup, à Champ-Dollon, et dans tous les genres. Les détenus ne se gênent pas de nous demander les bouquins dont ils ont envie. Il arrive parfois qu'une émission télévisée "Apostrophes", un film ou même un documentaire, leur suggèrent une lecture. Alors, un assistant social pour s'occuper des lectures des prisonniers ? Pourquoi pas un bibliothécaire ? A chacun son métier !

Dernièrement, un détenu nous remerciait avec un sourire, en disant :

"Vous êtes la seule visite agréable que nous recevons dans la semaine !"

M. Hentsch, directeur de Champ-Dollon, me transmet renseignements et statistiques sur les livres prêtés : Imaginons qu'il soit possible de diviser le nombre des livres choisis par le nombre de détenus. On obtiendrait : en 1977, il a été prêté 110 livres par détenu ; en 1978, idem; en 1979, 120 livres par détenu; en 1980, 114 livres; en 1981, 112 livres, plus un demi-livre par détenu, très exactement...

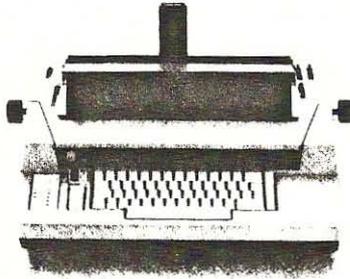
Ce qui prouve, statistiquement parlant, que chaque détenu lit environ deux livres par semaine. Mais certains lisent beaucoup, et d'autres pas du tout. D'autre part, les livres empruntés circulent fréquemment d'un détenu à l'autre, voire d'un étage à l'autre. Si l'on savait avec précision combien de fois un ouvrage a été lu, le chiffre gonflerait très certainement. Mais comme disaient les frères Goncourt : "La statistique est la première des sciences inexactes." Toutefois, ces chiffres précis ont été communiqués par les Bibliothèques municipales. Il est intéressant de constater qu'à la prison, on choisit le même genre de lecture qu'à la ville. On y dévore grosso modo un tiers de documentaires et deux tiers de romans. Dès mai 1978, les postes de télévision ont été installés à Champ-Dollon. Or la lecture n'a pas diminué pour autant, bien au contraire... Concluons en rendant grâce à Tchekhov, le grand écrivain russe. Il eut le premier l'idée généreuse de créer des bibliothèques pour les prisonniers, après son long voyage au bagne de l'île de Sakhaline. C'était à la fin du siècle dernier...

Mme Carine Hoffmann

Bibliothèques Municipales, Genève



MACHINES A ECRIRE ELECTRONIQUES IBM 65/85



*"Correspondent aux besoins  
bien spécifiques de notre pro-  
fession (multicopie de fiches)".  
Une bibliothécaire*

Grâce à la présence d'une mé-  
moire, l'utilisateur peut repro-  
duire les fiches de classement  
à volonté.

DEMANDEZ IBM DIRECT  
(022) 36.18.81  
pour tous renseignements.

*(publicité)*

UN "STRESS" QUI DEBOUCHE SUR UN TRAVAIL DE DIPLOME

X ... a dû quitter son travail, à bout de nerfs, n'en pouvant plus ! C'est la même chose qu'Y ... il y a quelques semaines, usé par le "stress" quotidien !

C'est le chef du personnel qui m'alerte. Je l'en remercie. Il faut faire quelque chose !

Nous n'avons pas le droit de laisser cette situation se poursuivre ! Accord est pris. Je mettrai à l'ordre du jour de la prochaine réunion des bibliothécaires : "Le stress des bibliothécaires".

Nous nous réunissons. Quels sont nos moyens ? Si nous sommes peu nombreux pour faire entendre notre voix, au moins sommes-nous décidés et unis. Mais il ne sert à rien de crier, on ne nous écouterait pas ! Il faut prouver. Noir sur blanc, statistiques à l'appui. Nous désignons une commission, chargée d'établir un questionnaire qui fera le point de notre situation et prévoira l'avenir. La commission, formée de cinq bibliothécaires du Cycle d'orientation, se met à l'oeuvre. Les questionnaires lui sont remis. Il faut les comparer, les analyser, en utiliser toutes les données. Travail considérable ! Une fois de plus, nous n'avons pas le temps, nous sommes débordés. Si nous faisons appel à l'Ecole de Bibliothécaires lance quelqu'un. Idée merveilleuse ! L'espoir revient ! Je prends contact avec l'un des responsables de l'Ecole. La proposition le séduit et elle enthousiasme les deux élèves à qui elle est soumise. Ce sont Maria-Luisa MAINARDI et Michel GORIN. Ils se réjouissent de présenter pour obtenir leur diplôme, un sujet concret, vivant, humain, qui cernerait par sa démarche et ses conclusions, à travers la réalité des bibliothèques du Cycle, les problèmes et les nécessités impérieuses de toutes les bibliothèques scolaires. Ils vont donc faire une vaste enquête sur le passé, le présent et l'avenir des bibliothèques du Cycle et de leurs bibliothécaires. Ils l'intituleront "PLEINS FEUX SUR UNE PROFESSION", révélant ainsi l'universalité de leur ambition.

C'est peu dire qu'ils ont totalement réussi. Leur remarquable travail de diplôme force l'admiration. C'est une somme qui cerne avec une totale exactitude l'histoire des bibliothèques du C.O. et de ceux qui les gèrent, explique leur passé, insiste sur le présent et propose lucidement leur avenir. Rien n'a été oublié ! Tous les bibliothécaires et tous les responsables, jusqu'au plus haut niveau, ont été longuement interrogés. Ces entretiens ont tous été enregistrés avec un magnétophone. Des visites prolongées ont été effectuées dans toutes les bibliothèques ainsi qu'à la direction générale. De larges questionnaires ont été remplis dont des exemples figurent d'ailleurs en annexe du travail de diplôme. Tous ces "matériaux" et toutes ces observations ont été analysés avec une rare intelligence pour aboutir à des commentaires objectifs point par point, à des statistiques, des graphiques, des suggestions et une conclusion générale.

Faut-il révéler ici qu'une bibliothécaire de grande réputation à Genève m'a avoué à propos de ce travail, que c'était la première fois de sa carrière de responsable qu'elle avait lu d'un bout à l'autre et d'un trait un travail de diplôme. C'est montrer l'intérêt transcendant de cette enquête qui va du particulier au général.

De la conclusion générale de ce travail, je ne citerai ici qu'une proposition, parce qu'elle me semble la plus impérative et qu'elle peut certainement s'appliquer à d'autres bibliothèques qu'à celles du C.O. La voici :

"Il ressort donc nettement de ce rapport que la cause principale du malaise des bibliothécaires du C.O. est le manque de temps pour répondre pleinement aux tâches qui leur incombent. Vu l'importance acquise par les bibliothèques du C.O., il est impensable d'en réduire les services et les activités; par conséquent, une augmentation de personnel est indispensable".

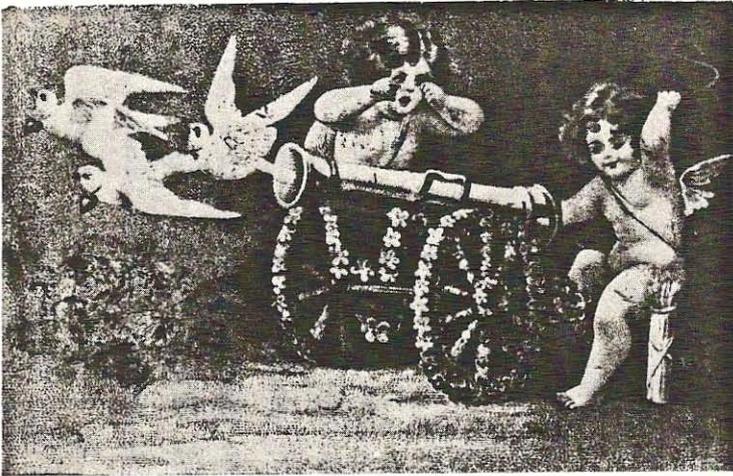
Le groupe des bibliothécaires du C.O. est profondément

reconnaissant à Maria-Luisa MAINARDI et à Michel GORIN de les avoir aidés à prouver de façon si brillante et irréfutable qu'en l'état actuel des choses ils ne peuvent plus assumer correctement leurs charges présentes et encore moins envisager celles d'un avenir en pleine évolution. Etant donné que les bibliothèques font de plus en plus partie intégrante du système d'enseignement, espérons que leurs responsables seront entendus.

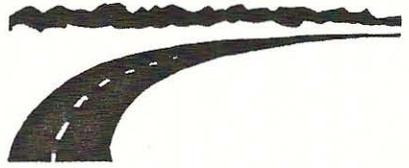
Georges Hungerbühler

Président du groupe des  
bibliothécaires du C.O.

---



# Recherche & avenir



*Ce que le sociologue est à l'historien, le critique d'art l'est devenu dans son domaine: un observateur impassible de comportements divers qu'il quantifie, qu'il typifie et qu'il dénomme, sans vouloir en juger. Quelle différence avec le temps où la critique d'art était l'exercice d'une justice et l'épreuve d'un goût. L'art est le grand perdant au change, navalé à n'être plus qu'une pratique sociale parmi d'autres, peuplée indifféremment de talents et de faiseurs. Ce que dit Jean Clair (NRF, février 83) de l'art s'appliquerait aussi bien à la lecture et aux bibliothécaires. Nous sommes devenus ces observateurs impassibles de l'information: enregistreurs de documents, listeux abruti, gestionnaire toujours plus éloigné du livre, oublieux de ce que l'acte de lire comportait non seulement comme connaissance mais aussi et surtout comme volonté de pacification avec le monde.*

*C'est aux institutions et associations professionnelles qu'il appartient de faire le point sur notre métier. Le risque de dénivellation des savoirs guette les bibliothécaires. Dans cet esprit, nous voudrions signaler deux manifestations qui ont trait à la manière de concevoir notre travail.*

\*

La première est une conférence-séminaire organisée conjointement par l'Ecole de bibliothécaires et l'AGBD. Nous extrayons les lignes qui suivent de la convocation.

## ■ DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

Nécessité et nature

Si le serment d'Hippocrate sur lequel la médecine a établi les règles morales de son exercice est universellement connu, la définition de principes déontologiques auxquels l'activité du bibliothécaire-documentaliste pourrait se référer n'est encore qu'à ses débuts.

Dans un article à paraître dans le No 2 des *Nouvelles de l'ABS*, J. Court tente de définir "l'enjeu d'une déontologie". L'AGBD et l'Ecole de bibliothécaires souhaitent que la réflexion puisse se prolonger à l'occasion d'un "Conférence-séminaire" qui aura lieu à

→ l'Ecole de bibliothécaires de Genève le 25 avril 1983 à 14 h.

M. Michel Albaric (Bibliothécaire du Saulchoir, Paris) présentera à cette occasion une conférence . A l'origine de la réflexion que l'Association des Bibliothécaires Français mène actuellement sur la rédaction d'un "code de déontologie", M. Albaric est l'auteur de plusieurs articles consacrés à cette question. Il entretient des contacts étroits avec les collègues étrangers, québécois entre autres, poursuivant une réflexion similaire à la sienne.

La table-ronde et le débat qui suivront l'exposé du conférencier invité devraient permettre aux bibliothécaires et documentalistes d'esquisser la manière dont ce problèmes est envisagé dans notre pays.

\*

La deuxième manifestation est une journée de travail consacrée aux

#### BENEVOLES ET PROFESSIONNELS DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Le fonctionnement du réseau des bibliothèques publiques de notre pays repose pour une part non-négligeable sur le travail de bénévoles. Leur action qui dans bien des cas pallie une absence de bibliothèque est soutenue par diverses institutions et associations professionnelles.

Confrontés à une identité professionnelle mal perçue et surtout insuffisamment reconnue par la population et les pouvoirs publics, les bibliothécaires diplômés s'interrogent sur les conséquences d'une telle situation.

Dans le cadre des activités du GTB - romand, une journée de travail et de réflexion sera consacré à ce thème le

→ 11 mai 1983 à 14 h.15 au BIBLIOCENTRE ROMAND DE LA BPT, Lausanne

S'il ne saurait être question de résoudre tous les problèmes liés à la place et au rôle du bénévolat dans le développement de la lecture publique, cette rencontre devrait permettre de cerner les questions essentielles et de débattre de la position que les associations professionnelles devraient adopter en la matière.

Quatre exposés introduiront la discussion en évoquant :

- le bénévolat dans la société contemporaine: aperçu général
- le bénévolat dans les bibliothèques publiques de Suisse romande
- le point de vue d'une bénévole
- le point de vue d'un bibliothécaire diplômé

Chacun est invité à participer à cette journée dont l'objectif premier est de servir de forum.

Tous les renseignements auprès de Jacques Cordonier , Ecole de bibliothécaires, CP 179, 1211 Genève 4, tél. (022)20'93'11.

\*

ALLO, BIBLIO BOBO...

Guide des centres de documentation

Le Groupe romand de l'Association suisse de documentation vient de publier l'édition 1983 du "Guide des centres de documentation en Suisse romande". Il décrit 85 centres et comprend un index des matières et un index géographique.

On peut le commander au prix de Fr. 20. - à Mlle L. de Marchi, Bibliothèque centrale EPFL, 1015 Lausanne.

Questionnez, on vous répondra

La population new-yorkaise peut à présent demander la réponse à des questions de référence après la fermeture des bibliothèques en appelant deux numéros de téléphone.

Les deux lignes sont reliées à des documentalistes de la Bibliothèque publique de Brooklin opérant en dehors des heures d'ouverture. Plusieurs bibliothèques de New York participent à ce projet. Depuis que la presse a révélé son existence, il connaît un très grand succès, à tel point que l'on a dû renforcer le personnel.

Les documentalistes ont à leur disposition 2000 ouvrages de référence, un nombre important de données d'ordinateur et un fichier de coupures de grande dimension.

(Tiré de "Médiathèques publiques", No 53, 1980)

Congrès de l'IFLA

Le prochain congrès de l'IFLA aura lieu à Munich du 22 au 27 août 1983. Il aura pour thème "Les bibliothèques et le monde technique". Le congrès est ouvert à tous (participation DM 300. -). S'adresser à : IFLA Council Meeting, c/o Bayerische Staatsbibliothek, Ludwigstr. 16, Postfach 150, D - 8000 München 34.



## SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit des bibliothèques...	2
Nouvelles du Comité	3
Monsieur Paul Chaix	4
Humour, quand tu nous rappelles...	6
Evaluation des bibliothèques universitaires	7
Des livres et des outils	12
On lit beaucoup à Champ-Dollon	14
Un "stress" qui débouche sur un travail de diplôme	18
Recherche et avenir	21
Allo, Biblio, bobo...	23

